

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CONNECT FUNDAMENTAL PORTFOLIO - Action A (ISIN : FR0014003QU2) Compartiment de la SICAV CLUBSOLUTIONS gérée par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Connect Fundamental Portfolio est un compartiment diversifié et flexible recherchant une appréciation du capital sur la durée de placement recommandée au moyen d'une exposition portant principalement sur les marchés de taux, ainsi que sur les actions et les devises.

Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, à savoir une gestion flexible de l'exposition du compartiment notamment aux marchés actions ou taux, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent. Toutefois, un indice composite formé de 15% MSCI World ACWI Net Total Return EUR + 85% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR peut servir de comparaison de performance a posteriori.

Connect Fundamental Portfolio met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire. Sa stratégie est fondée sur l'utilisation combinée de deux piliers :

L'allocation d'actifs réalisée sur une base mensuelle et a minima trimestrielle. L'allocation d'actifs et de risque est gérée de façon active en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur les évolutions des différents marchés. Les décisions qui en découlent reposent sur un processus alliant des facteurs économiques, fondamentaux et quantitatifs. Cette étape vise ainsi à déterminer les pondérations et expositions du portefeuille entre les différentes grandes classes d'actifs au niveau mondial (actions, obligations souveraines, crédit, change, matières premières, stratégies alternatives ou d'arbitrage et monétaire) entrant dans la stratégie du compartiment.

Une sélection rigoureuse de titres :

- Les investissements se font essentiellement au travers des souscriptions dans des OPC. Les gérants sélectionnent les OPC sur une analyse approfondie de leur processus d'investissement et de leur risque. La sélection se fait ainsi au travers la combinaison d'une approche quantitative (pour notamment juger de la performance et de la régularité de l'OPC) et d'une approche qualitative (analyse de critères fondamentaux comme le processus de gestion, le dispositif de suivi des risques ...).

- Les investissements peuvent par ailleurs être réalisés via des fonds indiciaires « trackers » ou « ETF » et des instruments dérivés, notamment pour s'exposer sur des zones géographiques ou des secteurs nécessitant une expertise particulière (arbitrage, fonds exposés aux matières premières).

- Le gérant pourra avoir recours à des contrats financiers à terme sur actions ou indices, sur devises, sur produits de taux à moyen et long terme ou sur instruments du marché monétaire.

- Enfin, le gérant pourra investir directement en titres vifs (actions et obligations) au travers de la mise en oeuvre d'un processus d'analyse fondamentale de chaque entreprise.

L'exposition aux actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations (au travers d'actions, d'OPC ou de produits dérivés) sera au maximum de 40% de l'actif net, avec maximum 20% d'exposition sur les pays émergents et de 30% sur les actions de petite capitalisation (inférieure à 1 milliard d'euros).

L'exposition aux produits de taux (au travers de titres vifs, d'OPC ou de produits dérivés) pourra aller jusqu'à 100% de l'actif net.

La sensibilité au risque de taux du portefeuille étant comprise dans une fourchette entre [-3 ; +8].

Les produits de taux ne seront pas contraints en termes de note de crédit minimale ou de zone géographique, mais la poche taux dans son ensemble ne pourra compter plus de 50% d'exposition à des produits à « haut rendement » dits spéculatifs (« High yield »).

Le risque de change pourra représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

L'exposition aux matières premières sera limitée à 15% de l'actif net.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Impact des techniques telles que le recours aux produits dérivés :

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation. L'utilisation des produits dérivés peut entraîner des risques de pertes spécifiques à ces stratégies.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	1.50 %	Les frais courants sont fondés sur une estimation des frais qui seront prélevés sur le prochain exercice (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
----------------------------------	--------------

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées

Le Fonds ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Date de création de l'OPCVM : 2021

Date de création de l'action : 01/10/2021

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : Indice composite : 15% MSCI ACWI NET RETURN EUR et 85% Bloomberg Barclays Euroaggregate Index

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.